

Procès-verbal de la sixième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Est de Trois-Rivières tenue le 5 avril 2023 à 19 h 30, par vidéoconférence.

LES PERSONNES PRÉSENTES PHYSIQUEMENT POUR L'ANIMATION DE L'ASSEMBLÉE :

Administrateurs

Madame Carole Chevalier, présidente
 Madame Cassy Bernier, vice-présidente / présidente du comité de mise en candidature
 Monsieur Réjean Tellier, secrétaire
 Madame Nathalie Laforme, administratrice

Ressources de la caisse

Madame Sonia Gauthier, directrice générale
 Monsieur Bryan Dubois-Bourque, directeur principal Développement de marché
 Madame Céline Riopel Guilbert, adjointe à la direction générale
 Madame Myrienne Felteau, conseillère en communication
 Madame Marie-Christine Vézina, directrice des communications

Présence

63 personnes au total ont participé à l'AGA soit 53 membres et 10 non-membres à ceux-ci s'ajoutent
39 personnes qui en ont fait l'écoute (en partie ou totale) en différée entre le 5 et le 9 avril 23 h 59.
102 total

PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Mme Carole Chevalier, présidente du conseil d'administration de la Caisse et M. Réjean Tellier, secrétaire du conseil d'administration, agiront respectivement comme présidente et secrétaire de l'assemblée, comme le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue : Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, la présidente présente les autres personnes qui l'assisteront dans l'animation :

- Mme Sonia Gauthier, directrice générale
- M^e Cassy Bernier, vice-présidente du conseil d'administration / présidente du comité de mise en candidature
- Mme Nathalie Laforme, administratrice et membre du comité Coopération
- M. Bryan Dubois-Bourque, directeur principal Développement de marché
- L'équipe des communications

On rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période prévue après l'assemblée.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA : Considérant que l'assemblée est tenue en mode virtuel, la présidente invite le secrétaire, M. Réjean Tellier, à transmettre les modalités qui faciliteront le bon déroulement ainsi que les interactions.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices : Mme Céline Riopel Guilbert et M. Bryan Dubois-Bourque sont proposés par (retiré), appuyée par (retiré). Ces deux personnes seront donc lesdits scrutateurs et s'assureront du bon déroulement des votes. Adopté

2.3. Adoption de l'ordre du jour: La présidente, Mme Carole Chevalier, invite le secrétaire, M. Réjean Tellier, à faire la lecture de l'ordre du jour.

1. *Ouverture de l'assemblée*
 - 1.1 *Mot de bienvenue*
 - 1.2 *Message du président du Mouvement Desjardins*
2. *Fonctionnement et déroulement de l'assemblée*
 - 2.1 *Règles pour participer à l'AGA*
 - 2.2 *Nomination des personnes scrutatrices*
 - 2.3 *Adoption de l'ordre du jour*
 - 2.4 *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2022*
3. *Retour sur l'année 2022*
 - 3.1 *Rapport du conseil d'administration*
 - 3.2 *Rapport sur la surveillance des règles déontologiques*
 - 3.3 *Rapport financier*
 - 3.4 *Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu*
4. *Période de questions*
5. *Propositions soumises au vote*
 - 5.1 *Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)*
 - 5.2 *Élection des membres du conseil d'administration*
 - 5.2.1 *Nomination des officiers*
 - 5.2.2 *Rapport du comité de mise en candidature*
 - 5.2.3 *Présentation des personnes candidates*
 - 5.2.4 *Élection par acclamation*
 - 5.3 *Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats*
6. *Fin de la rencontre et remerciements*
7. *Publication des résultats et levée de l'assemblée*

Il est proposé par (retiré), appuyée de (retiré), que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour présenté. Adopté

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2022 : La présidente rappelle, comme mentionné dans l'avis de convocation que le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Il est proposé par (retiré), appuyé de (retiré), d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2022. Adopté

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration : La présidente, Mme Carole Chevalier, livre le rapport du conseil d'administration.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques : Mme Carole Chevalier, présidente, livre le rapport du conseil d'administration sur la surveillance des règles déontologiques confirmant :

- qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. Rapport financier :

Présentation de la capsule vidéo des résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Le rapport annuel de la Caisse Desjardins de l'Est de Trois-Rivières qui s'est terminé au 31 décembre 2022 est présenté par la directrice générale, Mme Sonia Gauthier.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu : La présidente invite Mme Nathalie Laforme, administratrice et membre du comité Coopération, à prendre la parole pour faire la présentation du bilan de la distinction coopérative.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente informe l'assemblée que nous sommes maintenant à la période de questions et invite les membres qui le désirent à prendre la parole en nous faisant parvenir leurs questions ou commentaires à l'aide de la boîte de dialogue.

Question / Commentaire
<p>Pourquoi les excédents nets de 2022 sont de 4 744 000 \$ alors que ceux de 2021 étaient de 9 957 000 \$ (réf. : page 12 des états financiers) / 'Merci pour vos réponses claires. Continuez votre beau travail.</p> <p>- La directrice générale, Mme Sonia Gauthier, répond à la question</p>
<p>Prévoyez-vous tenir les prochaines assemblées en mode présentiel, hybride ou uniquement de façon virtuelle?</p> <p>- La présidente, Mme Carole Chevalier, nous informe que la décision revient au conseil d'administration et que nous en prenons bonne note.</p>
<p>Urgence pour Desjardins de se retirer dans les investissements d'énergies fossiles / Merci et bravo pour vos implications sociales.</p> <p>- À la demande de M. Bellemare, une résolution à cet effet sera déposé à la prochaine réunion du conseil d'administration et pourra par la suite être transmise au Mouvement Desjardins.</p>
<p>Merci à toute l'équipe des administrateurs de la caisse</p> <p>Il serait intéressant d'avoir un tableau comparatif des excédents avec l'année précédente Merci!</p> <p>Chaque présentation de l'AGA, virtuelle ou présentielle, a des avantages. La première rejoint plus de gens et l'autre permet une plus grande interaction sociale. L'un n'empêche pas l'autre cependant.</p> <p>Merci d'avoir préparé avec soin cette séance d'information. Informations riches, précises et concises.</p>
<p>Bravo pour l'implication de la caisse dans notre milieu via ce programme</p>
<p>Les vidéos présentés étaient une façon dynamique de démontrer les impacts de la distinction coopérative.</p>
<p>Merci pour cette présentation irréprochable, chaleureuse et même souriante! Nous sommes entre de bonnes mains!</p>

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

Présentation de la capsule vidéo « La ristourne »

La présidente, Mme Carole Chevalier, précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

La directrice générale, Mme Sonia Gauthier, présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	4 744 k\$	Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	53 924 k\$	
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	133 k\$	
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	8 k\$	
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	58 809 k\$	2 556 339 \$
	Affectation au FADM	(274) k\$	274 287 \$ FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU
	Affectation à la RRE	(10 360) k\$	2 282 052 \$ RISTOURNES AUX MEMBRES
	Affectation à la réserve générale	(48 175) k\$	
	Solde des excédents à répartir	0	

Il est proposé par (retiré) et appuyé par (retiré) que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration :

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection : La présidente, Mme Carole Chevalier, nous mentionne tel que le prévoit notre règlement, elle agira comme présidente d'élection et M. Réjean Tellier agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature : La présidente, Mme Carole Chevalier, invite Mme Cassy Bernier, présidente du comité de mise en candidature à venir présenter son rapport.

Au nom de mes collègues du comité de mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 de la façon suivante :

- affichage dans tous nos établissements
- diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- affichage dynamique sur les écrans en caisse

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif (indiquer les critères et le groupe, le cas échéant) :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
 - Expérience membres/clients
 - Gestion financière
 - Comptabilité
 - Coopération
 - Gestion d'entreprise
 - Gouvernance
- 2 femmes et 3 hommes pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature.
- des membres appartenant idéalement aux groupes d'âge suivants :
 - 1 de 35-49 ans
 - 2 de 50-64 ans
 - 2 de 65 ans et plus
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Toutefois, une personne s'est désistée le 14 février dernier.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

Pour les postes universels

Mme Francine Beaudet
 Monsieur Roger Bellemare
 Madame Mélanie Diamond
 Madame Nathalie Laforme
 Monsieur André Mélançon

5.2.3. Présentation des personnes candidates : En raison de la météo et des conditions routières, nous avons pris la décision de ne pas faire déplacer les candidats en élection. Toutefois, sachez que leur fiche descriptive est disponible sur le site Internet de notre caisse.

5.2.4. Élection par acclamation : La présidente nous informe que considérant que le nombre de postes à combler est égal au nombre de candidatures reçues. De ce fait, elle peut donc déclarer élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

- Mme Francine Beaudet
- Mme Nathalie Laforme

- M. Roger Bellemare
- Mme Mélanie Diamond
- M. André Mélançon

Les élus sont félicités!

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats : La présidente rappelle que la période de votation débutera dès ce soir et se terminera le dimanche 9 avril à 23 h 59. Elle rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

La présidente, Mme Carole Chevalier, rappelle que la publication des résultats des votes mettra officiellement fin à notre assemblée générale, à moins d'un vote négatif auquel cas, le processus devra être repris une seconde fois. Pour plus de détails, elle invite les membres à surveiller les prochaines communications.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme Carole Chevalier remercie les gens pour leur participation à la rencontre ainsi que la directrice générale et le personnel pour le soutien professionnel qu'ils accordent tous aux administrateurs.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 801 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

Votes

Vote pour la répartition des excédents	757	Répartition des excédents, pour (%)	94,51
Vote contre la répartition des excédents	44	Répartition des excédents, contre (%)	5,49

La proposition est adoptée.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée lundi 10 avril 2023 à 15h43.

La présidente, Carole Chevalier

Le secrétaire, Réjean Tellier